

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Du mardi 28 juin 2022
Année scolaire : 2021 - 2022
Numéro de séance : 6
Date de convocation : 17/06/2022
Présidence de M. Joël MAILLOT
Quorum : 15 (29 membres)
Nombre des présents en début de séance :

Membres présents : M. Maillot - M^{me} Vabre - M^{me} Barral - M. Choulet - M^{me} Thiers - M^{me} Delhoume - M. Loche - M^{me} Hennequin - M. Menant - M. Leneyle - M^{me} Gineys - M^{me} Oulieu M^{me} Pizano - M^{me} Biousse - M^{me} Prégermain - M^{me} Michel Hourdiarne - M. Hebrard - M. Caparros

Membres excusés : M^{me} Davin - M^{me} Torlet - M^{me} Valette - M. Phelippeau - M^{me} Figueat - M^{me} Vinent
 M^{me} Mehukaj-Mathieu

Sommaire des questions traitées	Décision Avis (A) Vote (V) Extrait (E) Motion (M)	Numéro d'acte	Pièces jointes
			Désignation
1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 28 mars 2022	V		
2. Budget prévisionnel voyage en Italie	V	ATR N°38	
3. Budget prévisionnel échange avec l'Allemagne	V	ATR N°39	
4. Proposition de voyage en Angleterre	V	ANTR N°40	Annexe 1
5. Expérimentation pédagogique			
- Poursuite du projet pilote en 6 ^{ème}	V	ANTR N°41	Annexe 2
- Expérimentation 6 ^{ème} en semestres	V	ATR N°42	Annexe 3
6. DBM : Prélèvement sur fonds de roulement	V	ATR N°43	
7. Contrats et conventions			
- Convention collège Monod / lycée Les Catalins	V	ATR N°44	
- Convention Université populaire	V	ATR N°45	
- Convention adhésion GRADA	V	ATR N°46	
8. Dons du FSE et de l'AS			
Don / Voyage à Paris	V	ANTR N°47	
Don / Voyage à Barcelonnet	V	ANTR N°48	
Don / Ateliers travaux pratiques durant la pause méridienne	V	ANTR N°49	
Don / Cadets de la sécurité	V	ANTR N°50	
9. Bilans financiers voyages Paris	V	ANTR N°51	
Bilans financiers voyages Barcelone	V	ANTR N°52	
10. Bilan de l'année scolaire 2021-2022			
	M		Annexe 4 à 7 Motion-annexe 8
11. Projets 2022-2023			
12. Organisation des élections des représentants des parents d'élèves	V	ANTR N°53	
13. Informations du chef d'établissement			
14. Questions diverses			

Points préliminaires :

- ◆ M. Maillot remercie l'ensemble des membres d'être présents pour cette séance.
- ◆ Monsieur Maillot, Principal, confirme que le quorum (mini 15/29) est atteint et déclare la séance ouverte à 17h45
- ◆ 18 votants en début de séance
- ◆ Secrétaire de séance : M^{me} Thiers

Ordre du jour du CA du mardi 28 juin 2022 :

Ordre du jour modifié :

1. Compte rendu du CA du 28 mars 2022
2. Budget prévisionnel voyage en Italie
3. Budget prévisionnel échange avec l'Allemagne
4. Proposition de voyage en Angleterre
5. Expérimentation pédagogique
6. DBM – Prélèvement sur fonds de roulement
7. Contrats et conventions
8. Dons du FSE et de l'AS
9. Bilans financiers voyages Paris et Barcelone
10. Bilan de l'année scolaire 2021-2022
11. Projets 2022-2023
12. Organisation des élections des représentants des parents d'élèves uniquement par correspondance
13. Informations du chef d'établissement
14. Questions diverses
 - quelle est la date de la mise en place des nouveaux algécos ?
 - la hauteur des panneaux « sens interdit » du parking, les voitures continuent de passer car ils ne sont pas visibles et malgré le marquage au sol du stop qui prend toute la largeur de la voie
 - les casiers seront-ils accessibles aux élèves de tous le niveaux à la rentrée scolaire ?

1 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mars 2022

Le PV a été envoyé aux membres du CA le 1^{er} avril 2022

M. Maillot demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant ce procès-verbal.

Approbation du procès-verbal du 28 mars 2022 :

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal **est adopté**

2 Budget prévisionnel du voyage en Italie

Il s'agit du même programme que le voyage de l'an dernier (qui n'a pas pu être réalisé). Il aura lieu du 6 au 10 Mars 2023 pour 48 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} latinistes. La priorité sera donnée à ceux qui ne sont jamais partis en voyage scolaire. Après avoir appliqué une augmentation approximative de 20% pour tenir compte entre autres, de la hausse du carburant, de l'hébergement, et de l'augmentation des tarifs des sites et visites, le total du voyage se monte à 19 074€. Soit une participation pour les familles de 350,50€.

Cependant il est rappelé qu'il reste des incertitudes par rapport à certains tarifs et à la situation sanitaire. Si la participation des familles augmente, elle sera de nouveau soumise au vote du CA.

Mise au vote de la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire en Italie :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°38			

La programmation et les modalités de financement du voyage scolaire en Italie **sont adoptées à l'unanimité.**

3 Budget prévisionnel échange avec l'Allemagne

L'échange va concerner 14 élèves du collège G. MONOD et 14 élèves du collège Europa. Il est destiné à des élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Mais il est soulevé le souci de date de départ, qui tomberait au même moment que les stages en entreprise des élèves de 3^{ème}.

Nos élèves partiront du 30 Novembre au 9 Décembre à Ravensburg, et ils accueilleront les Allemands du 26 Avril au 5 Mai. L'hébergement est donc pris en charge par les familles, ce qui réduit considérablement le coût de l'échange.

Grâce à la subvention de l'OFAJ de 1 500 €, le budget prévisionnel total de cet échange est de 4 320 €, avec une participation des familles fixée à 160.50 €.

Mise au vote du budget prévisionnel de l'échange avec l'Allemagne :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°39			

La programmation et les modalités de financement de l'échange scolaire avec l'Allemagne **sont adoptées à l'unanimité.**

4 Proposition de voyage en Angleterre (Annexe 1)

Il a été bien compliqué pour l'équipe d'anglais, de préparer ce voyage, autant en raison du pays choisi que de la difficulté d'accueil dans les familles.

L'objectif est de préparer les élèves à l'épreuve orale du DNB et de construire le parcours culture.

Les principales difficultés sont la nécessité d'obtenir un passeport dans les temps, un prix qui risque d'être élevé pour les familles les plus modestes et l'organisation très lourde portée par l'équipe enseignante d'anglais.

La date sélectionnée pour partir en Angleterre serait au mois d'Avril 2023 pour une période de 6 jours. 53 élèves de 3^{ème} (SEGPA comprise) seront concernés et devront exprimer leur motivation pour ce voyage. Le programme est déjà riche.

Avis du CA concernant cette proposition de voyage en Angleterre :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°40			

Le principe d'un voyage en Angleterre **est approuvé à l'unanimité.**

5 Expérimentation pédagogique

Mme GINEYS présente le fonctionnement des deux classes de 6^{ème} à projet pilote (Annexe 2). Les heures de quatre matières sont regroupées dans leur emploi du temps : Mathématiques, Français, Histoire-Géographie et Anglais. Les objectifs fixés étaient de prendre le temps d'expliquer aux élèves, de venir en aide aux élèves en difficulté et d'alimenter les élèves les plus à l'aise.

Le regroupement des heures par matière a ainsi permis de multiplier le travail d'écriture qui pose tant problème, accentuer la pédagogie sur l'écrit. Le bilan montre également que beaucoup d'élèves ont pu progresser parce qu'ils n'étaient plus sous la pression de finir leur travail dans un temps limité. Cette expérimentation a ouvert d'autres possibilités de travail : travail en îlot, représenter des exposés...

Du côté des élèves, ils n'ont pas trouvé cela trop lourd, ils ont bénéficié de davantage d'explications des consignes, ont rapporté moins de travail à la maison puisque l'essentiel était fait en classe et ils avaient le temps de réactiver les connaissances de la séance précédente en début de cours. Que des avantages !

Un temps de concertation était fixé de manière hebdomadaire pour que les enseignants puissent échanger. Il fut très important car il a permis une bien meilleure connaissance des élèves.

Il n'y aura cependant pas de poursuite de cette expérimentation en 5^{ème} mais les enseignants essaieront d'être attentifs à l'évolution de ces élèves en 5^{ème}.

M. Maillot demande l'avis du C.A concernant la poursuite de cette expérimentation en 2022-2023 :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°41			

Le C.A. donne un avis favorable à la poursuite de ce projet pilote.

Pour aller plus loin, il serait nécessaire de passer en semestrialisation pour ces deux classes et comparer avec une classe ordinaire. Pour cela, nous avons besoin d'une dérogation soumise au DASEN puis à Mme la Rectrice. Un conseil d'enseignement devra rapidement être réuni, dès le mois d'Octobre afin de connaître au plus vite les familles et les difficultés rencontrées par les élèves.

M. Maillot présente le projet de semestrialisation (Annexe 3) pour « une » classe de 6^{ème} au fonctionnement « classique » à laquelle viennent s'ajouter les deux classes à « projet pilote ».

Remarque de Mme DELHOUME : L'inconvénient de la semestrialisation pour les collègues d'EPS, c'est qu'il viendra interrompre un cycle.

M. Maillot demande l'avis du C.A concernant la mise en place de cette expérimentation :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°42			

Le C.A. donne un avis **favorable** à la mise en place de cette expérimentation.

6 DBM – Prélèvement sur fonds de roulement

Mme Barral, Gestionnaire, rappelle que l'utilisation des fonds de réserve nécessite un vote du CA, ensuite elle présente ce prélèvement et cette DBM :

Pour rappel, au 31/12/2021 (COFI 2021) : 132 400.84 € de fonds de roulement.

Le prélèvement proposé est de 47 200. €, réparti de la manière suivante :

- 15 400€ pour le service AP (dont 6 200€ pour les manuels scolaires de Maths de 6ème et 5ème principalement)
- 24 000€ pour le service ALO (dont 19 000€ pour la viabilisation : forte augmentation du prix du gaz, et électricité)
- 6 000€ pour le service SRH (matériel vieillissant et denrées alimentaires...)
- 1 800€ en OPC pour de l'investissement de matériel (réparation de la chaudière)

Tout ce qui n'aura pas été dépensé retombera automatiquement dans les fonds de réserve.

Mise au vote de cette DBM :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° TR-CA 21-22 - N°43			

La DBM est **approuvée à l'unanimité**.

7 Contrats et conventions

7.1 Convention de mise à disposition de locaux au lycée des Catalins

Depuis la rentrée scolaire 2021, le lycée des Catalins utilise les locaux de l'atelier HAS dans le cadre de la formation au BTS ESF. Pour cela une convention a été mise en place entre nos deux établissements pour permettre cet accueil. Cela crée une belle dynamique d'échange pédagogique avec les professeurs et les équipes des Catalins. La cohabitation n'ayant pas posé de problème, nous proposons de reconduire cette convention. Il y aura un groupe supplémentaire l'année prochaine, les nouveaux 1^{ère} année et les 2^{ème} année. Ils venaient les jeudis et restaient très discrets. Une entente a été convenue pour que le matériel pédagogique qu'ils financent pour la cuisine, reste au collège.

Mise au vote de la convention de mise à disposition des locaux :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° TR-CA 21-22 - N°44			

La convention de mise à disposition des locaux **est approuvée à l'unanimité.**

7.2 Convention de mise à disposition de locaux à la société de « l'École Laïque de Montélimar »

Mme Barral présente le renouvellement de la convention d'occupation de la cuisine pédagogique pendant plusieurs samedis matins, de novembre 2022 à mai 2023, selon le calendrier présenté en annexe de la convention. Il y aura une contribution financière, à 6 € l'heure d'occupation des locaux qui a été fixé par le CA. Cela représente 6 samedis matin sur l'année sans que cela soit gênant pour le fonctionnement de l'établissement. Le département nous transmet une grille indicative mais ce tarif était trop élevé. Les membres du Conseil d'Administration ont donc autorisé le maintien de nos prix.

Mise au vote de la convention de mise à disposition des locaux :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° TR-CA 21-22 - N°45			

La convention de mise à disposition des locaux **est approuvée à l'unanimité.**

7.3 Marché alimentaire GRADA (Groupement d'achat Drôme Ardèche)

Madame Barral présente la convention d'adhésion au GRADA (groupement de commande régional Drôme-Ardèche), à compter du 1^{er} janvier 2023, pour une durée de 5 ans. Adhésion au marché alimentaire et autres marchés de fournitures et de services (papier, enveloppes...)
Les prix sont révisibles chaque année à la date anniversaire du marché.

Mise au vote de l'adhésion au marché du GRADA :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° TR-CA 21-22 - N°46			

L'adhésion au marché du GRADA **est approuvée à l'unanimité.**

8 Dons du FSE et de l'AS

8.1 Don du FSE pour aider les familles au financement du voyage à Paris

Don du foyer socio-éducatif (FSE) de 619,05 €, pour participation au voyage à Paris, du 22 au 24 mars 2022.

Mise au vote de l'acceptation de ce don pour aider les familles au financement du voyage à Paris :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°47			

Le don du FSE **est accepté à l'unanimité.**

8.2 Don du FSE pour aider les familles au financement du voyage à Barcelone

Don du FSE de 1 100,00 €, pour participation au voyage à Barcelone du 9 au 13 mai 2022.

Mise au vote de l'acceptation de ce don pour aider les familles au financement du voyage à Barcelone :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°48			

Le don du FSE **est accepté à l'unanimité.**

8.3 Don du FSE pour l'achat d'équipement pour les activités durant la pause méridienne

Don du FSE de 142,60 €, pour participation à l'achat de petit matériel pour l'atelier d'activités manuelles proposé aux élèves durant la pause méridienne 2 jours par semaine.

Mise au vote de l'acceptation de ce don pour l'achat d'équipement pour les activités durant la pause méridienne :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°49			

Le don du FSE **est accepté à l'unanimité.**

8.4 Don de l'Association Sportive pour participer à l'achat des tenues des cadets de la sécurité civile

Don de l'association sportive de 1 000,00 € pour financer les tenues des cadets de la sécurité.

Mise au vote de l'acceptation de ce don pour participer à l'achat des tenues des cadets de la sécurité civile :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°50			

Le don l'Association Sportive **est accepté à l'unanimité.**

9 Bilans financiers voyages Paris et Barcelone

9.1 Bilan financier du voyage à Paris

Madame Barral présente le bilan financier du voyage à Paris :

Montant prévisionnel total du voyage : 6 906 € pour 26 élèves et 3 accompagnateurs. La participation des familles avait été votée à 180.50€ au CA du 23/11/2021.

Finalement, 25 élèves sont partis avec 3 accompagnateurs, pour un budget réel de 6 582.29 €. Avec le don du FSE et la subvention du département, cela a permis de réduire la participation des familles à 170 €.

Mise au vote du bilan financier du voyage à Paris :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°51			

Le bilan financier **est validé à l'unanimité**.

9.2 Bilan financier du voyage à Barcelone

Madame Barral présente ce bilan financier :

Montant prévisionnel total du voyage : 16 467€ pour 55 élèves et 5 accompagnateurs. La somme de 254 € a donc été demandée aux familles. Le budget réel de ce voyage est de 16 343.90 €, avec une participation des familles à 254 €.

Le retour fut très positif, les enseignants ont remarqué une évolution dans le comportement des élèves qui ont été vraiment très enthousiastes pendant le voyage.

Pour certains, ils ont même présenté cette activité à l'oral du DNB

Mise au vote du bilan financier du voyage à Barcelone :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°52			

Le bilan financier **est validé à l'unanimité**.

10 Bilan de l'année scolaire 2021-2022

Malgré les conditions sanitaires contraignantes, de nombreux projets ont tout de même pu avoir lieu. M. Maillot fait remarquer que les équipes ont fait encore une fois preuve de beaucoup de dynamisme, de motivation et de compréhension dans les moments les plus délicats.

Liste des actions de l'année :

- Dispositif rebondir 4^{ème} : Motiver des élèves en difficulté par la construction d'un projet de formation.
- Parcours avenir en 4^{ème} : visites d'entreprises, rencontre avec des lycéens ambassadeurs, un oral de présentation.
- Parcours personnel individualisé en 3^{ème} : accompagner les élèves vers un projet professionnel.
- Restauration scolaire : tri des déchets composables à la cantine
- Club jardin avec réalisation d'un coffre de rangement par les ateliers SEGPA
- Les ateliers SEGPA ont également finalisé la barrière vers le CDI, réalisé les accessoires pour les estrades (du collège et de l'EREA), fabriqué de 2 tableaux mobiles double faces pour l'atelier VDL, réalisé des dalles gravillonnées, d'une « boîte à livres » et d'un prototype d'aménagement des bureaux élèves en ULIS.
- De l'écrit à l'écran
- Téléthon
- Dose le son
- Rame en 5^{ème}
- Big challenge en 6^{ème}
- PSC1
- *A la rencontre des livres et des auteurs*
- Co-enseignement
- Action CNES (Centre national d'études spatiales) et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) "*#EleveTonBlob Expérience Blob-Terre liée à la mission Alpha de Thomas Pesquet*"
- Les différents projets vidéo...
- Les espèces emblématiques de la Drôme (6^{ème} SEGPA)

- Classe culturelle numérique (2 classes de 5^{ème} SEGPA)
- La classe fait son cinéma (2 classes de 5^{ème} SEGPA + 1 classe de 4^{ème})
- Du territoire à l'assiette (1 groupe ULIS et 7 classes de 5^{ème}) :
- Fête de la science : « L'arbre, de la petite graine... » (1 groupe ULIS) : à Clévos, la cité du savoir à Etoile sur Rhône. Les élèves ont apprécié la sortie, ils ont pu découvrir qu'il y avait différentes essences, odeurs, textures et qu'il était important de respecter les arbres.
- Concours la grande librairie « Si on lisait à voix haute » (1 groupe ULIS) : une belle réussite même si nous n'avons pas été sélectionnés. Toute la classe a progressé en lecture à voix haute (articulation, expressivité...). Le groupe d'ULIS candidatera à nouveau l'année prochaine.
- La santé dans mon plateau, pour assurer son équilibre en toute sécurité (1 groupe ULIS)
- Bousculons nos classiques (1 classe de 3^{ème})
- Le peuple du chemin (2 classes de 6^{ème})
- Les sites mémoriels de Vassieux (2 classes de 3^{ème})
- Le camp des Milles à Aix en Provence (3^{ème})
- Collège au cinéma (classes de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Les cafés littéraires (auteurs reçus au collège)
- La photographie, témoin des paysages (2 classes de 5^{ème} SEGPA et ULIS)
- Pause lecture
- En mathématiques, participation à
 - « La course aux nombres » : il s'agit d'un concours d'activités mentales portant sur des thèmes mathématiques variés. Cette action visant à installer les fondamentaux et développer des automatismes s'inscrit pleinement dans les objectifs définis par les programmes. Elle a concerné tous les élèves du collège et sera reconduite l'an prochain. L'objectif est de faire progresser chaque élève en calcul mental avec des entraînements réguliers. Deux épreuves successives ont été organisées dans l'année, des récompenses ont été attribuées aux meilleurs scores dans chaque niveau grâce à la participation du FSE.
 - « Les Olympiades de mathématiques » : ce concours vise à permettre aux élèves de quatrième d'aborder des problèmes mathématiques de manière ouverte, en autorisant des approches originales. 23 élèves se sont inscrits. Le palmarès est académique. Les épreuves ont été jugées difficiles par les élèves mais ils se sont prêtés au jeu et il y a eu plusieurs copies très satisfaisantes récompensées (participation du FSE). Il sera reconduit l'an prochain.
 - « Le passeport EDUCFI » : développé par la Banque de France en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves de cycle 4 aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière. Il a été expérimenté cette année dans une classe de 4^{ème}. L'expérience s'est révélée concluante et utile. Cette action concernera l'an prochain toutes les classes de 4^{ème}.
 - « EurêkaMaths » : ce jeu/concours mathématiques national entre classes de même niveau s'adresse aux CM et 6^{èmes} ; outre la construction d'apprentissages mathématiques via la résolution de problèmes, le défi EurêkaMaths permet, dans le cadre d'un travail en équipe, de rendre les élèves acteurs et autonomes. Il les conduit à argumenter auprès de leurs camarades et les aide à acquérir des méthodes de travail. 2 classes de 6^{ème} ont été inscrites cette année. Les difficultés rencontrées pour convaincre les camarades ont parfois généré des disputes au sein des classes. Nous nous posons donc la question de la reconduction de cette initiative. Selon le profil de sa classe, chaque professeur en charge d'une sixième en décidera à la rentrée.
 - Un devoir commun a été proposé pour chaque niveau (d'une durée d'une heure en 6^{ème} et 5^{ème}, une heure et demi en 4^{ème} et deux heures en 3^{ème}). Cette action, instaurée de longue date dans l'établissement, repère dans l'année, sera reconduite l'an prochain.
 - Les cadets de la sécurité civile
 - Education à la sexualité
 - Semaine de la citoyenneté
 - Lutte contre le décrochage scolaire
 - Sortie randonnée et VTT en 6^{ème}
 - La lutte contre le harcèlement scolaire (annexe 4)
 - Projet chorale et théâtre : Merci à M. Cécile, Proviseur de l'EREA, d'avoir mis à disposition la salle pour les représentations
 - Validation du PIX (certification numérique)
 - *Devoirs communs*
 - Bilan de l'Association Sportive (annexe 5)
 - Devoirs faits (annexe 6)
 - Bilan Vie scolaire (annexe 7) et bilan du groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS).

A l'issue de ce bilan, un représentant des personnels enseignants demande la parole et souligne une année qui a mis à rude épreuve l'ensemble de la vie scolaire, en raison des nouvelles missions confiées au service pour gérer la pandémie, et ce sans personnel supplémentaire (au contraire, en ayant perdu un ¼ poste d'AED). Une motion a été rédigée dans ce sens, pour faire part des difficultés du service et du sous-effectif constant d'AED, qu'on nous réduit à nouveau l'année prochaine. Il dépose cette motion soutenue par l'ensemble des membres élus (annexe 8).

11 Projets 2022-2023

Les demandes déposées pour l'année scolaire 2022-2023 :

Projets clé en main du département :

- Bousculons nos classiques
- La montagne pour tous les 6^{èmes}
- Handi'Mallette : sensibilisation aux handicaps (parcours citoyen)
- Atelier Graines de philosophes
- Journées de la science : le feu
- Les espèces emblématiques de la Drôme
- La classe fait son cinéma
- La santé dans mon plateau
- Collège au cinéma

Projets libres département :

- La littérature jeunesse et ses acteurs
- Patrimoine local : le Moyen âge
- Projet lecture en 5^{ème}
- Lutte contre le harcèlement
- L'école du spectateur
- Rame en 5^{ème}
- Semaine citoyenne
- Cadets de la sécurité civile

Projets artistiques et culturels (rectorat) :

- Résidence artistes africains
- Jeunes en librairie
- Les papous de nouvelle Guinée
- Le camp des Miles

Autres projets :

- Devoirs faits
- Education à la sexualité
- Lutte contre le décrochage scolaire
- « Cards for hospitalized children » (cartes pour enfants hospitalisés) : envoi de cartes de vœux à l'attention d'enfants hospitalisés via l'association « Cards for Hospitalized Children » de Boston (niveau 6^{ème}).
- Correspondance avec l'Ecosse : 3 à 4 envois sur l'année scolaire à destination d'un collège Ecossais à partir du mois d'octobre (niveau 5^{ème}).
- Randonnée d'intégration vendredi 16 septembre (toutes les classes de SEGPA)
- Sortie randonnée et VTT en 6^{ème} (en projet)
- Dispositif rebondir 4^{ème}
- Parcours personnel individualisé en 3^{ème}
- Club jardin et tri des déchets
- De l'écrit à l'écran
- Dans ma bulle hebdo'
- La grotte Chauvet, lundi 3 octobre (6^{ème}1 - SEGPA)
- Co-enseignement
- Collège au cinéma (classes de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Les cafés littéraires (un ou deux auteurs reçus au collège)
- La pause lecture
- Réalisation d'une salle de classe dans l'atelier habitat 1

12 Organisation des élections des représentants des parents d'élèves

A la demande des représentants des parents d'élèves : face à la lourdeur de l'organisation pour le peu de vote en présentiel (voire l'inexistence) et afin d'éviter la mobilisation de personnes pour tenir le bureau de vote, ils proposent que les élections se fassent uniquement par correspondance.

M. Maillot demande l'avis des membres du CA pour un passage en vote par correspondance uniquement :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - n°53			

Le vote par correspondance pour l'élection des représentants des parents d'élèves **est approuvé.**

13 Informations du chef d'établissement

Une formation interne « enseigner et évaluer par compétences » sera demandée pour accompagner les enseignants dans ces nouvelles modalités.

Une demande de formation de formateurs aux Premiers Secours Civique sera demandée pour 5 personnels volontaires.

Une formation d'initiative territoriale « égalité filles/garçons » est également demandée pour 20 enseignants.

Projet de restructuration du collège : des précisions supplémentaires concernant la poursuite du travail mené ont été apportées par Madame Brenon (Cheffe du service éducation jeunesse du département de la Drôme) : **Accompagnement du Département de la Drôme dans le cadre de la restructuration du collège MONOD [document de travail pour envisager la suite à la rentrée de septembre 2022]**

Retour sur les actions organisées durant l'année 2021/2022 :

- temps de présentation du projet d'accompagnement à l'automne 2021
- novembre/décembre 2021 : recueil des besoins auprès de l'ensemble de la communauté éducative par les services du Département et ses partenaires (le 8Fablab de Crest et l'Atelier Canopé de Valence)
- janvier 2022 : travail sur un livrable permettant de synthétiser l'ensemble des retours avec l'objectif de mettre en place des accompagnements rapides et de dégager des pistes concrètes à soumettre au futur programmiste pour la restructuration à venir
- février 2022 : présentation du livrable à un groupe représentatif des personnes interrogées précédemment. Le livrable a été transmis à l'établissement et est consultable à la demande
- début avril 2022 : proposition d'une soirée d'échanges autour de 4 thématiques issus des temps de concertation préalable :
 - * hall : comment faire de cet espace un véritable lieu de vie ?
 - * cour de récréation : quel aménagement pour quel usage ?
 - * salle de classe : mobilier innovant au service de la pédagogie
 - * segpa : valorisation des projets et partage des talents
- le travail sur les sanitaires a bien été identifié comme une priorité

Pour la suite :

- en raison d'un manque de chefs de projet bâtiment à la direction des bâtiments, il n'a pas été possible de lancer la programmation de la future restructuration en avril, comme cela avait été prévu initialement. La recherche du programmiste devrait pouvoir être lancée à l'automne. Nous vous tiendrons informés dès qu'une date précise sera posée.

- les algécos actuels seront remplacés durant les vacances de Toussaint 2022
- suite aux ateliers proposés en avril 2022, il est proposé de travailler tout au long de l'année scolaire sur 3 thématiques, avec **un groupe projet constitué de volontaires, groupe qui sera porteur de la démarche auprès de l'ensemble de la communauté éducative**. Le groupe projet affinera, en début d'année, les contenus, validera conjointement une méthodologie et définira son rythme de travail.
 - * les espaces collectifs des collégiens (hall, salle de permanence, cour) : quels aménagements durant le temps de la restructuration ? quels impacts sur la restructuration à venir ?
 - * les espaces pédagogiques : mobilier innovant et pédagogie. Quels équipements pour le futur collège ? Vers un lieu de fabrication numérique ?
 - * valorisation des projets des élèves de SEGPA et partage des savoir-faire : quel impact sur les futurs bâtiments ? quel équipement pour quel projet ?

- sanitaires du collège : afin de compléter le référentiel collège déjà existant au sein du Département, il est proposé de mettre en place un travail de construction d'un référentiel spécifique aux sanitaires (type de matériaux, équipements spécifiques, organisation des espaces...). Il sera conduit en parallèle à Monod mais également à Paul Valéry (Valence) et au collège de l'Europe (Bourg-de-Péage), pour croiser les regards et étoffer les retours d'usage. Concernant la méthodologie, pour chaque thématique évoquée, un groupe de volontaires sera constitué à la rentrée avec des élèves, des personnels de la vie scolaire, des agents d'entretien et toute autre personne intéressée par le sujet.

Nota : afin de démarrer les groupes de travail thématique, il conviendra de constituer les groupes projets au sein de la communauté éducative dès la rentrée de septembre 2022.

Dans la mesure où des volontaires se seront positionnés, les groupes démarreront. D'autres personnes pourront se greffer en cours d'année.

Sans volontaire sur certains groupes, la thématique ne sera pas traitée dans l'immédiat.

14 Questions diverses

- Quelle est la date de la mise en place des nouveaux algécos ?

Les nouveaux algécos seront installés pendant la Toussaint 2022, selon le département. Mais s'ils nécessitent des fondations, cela prendra 6 semaines supplémentaires.

- La hauteur des panneaux sens interdit du parking, les voitures continuent de passer car ils ne sont pas visibles et malgré le marquage au sol du stop qui prend toute la largeur de la voie. Est-il possible de positionner ces panneaux de manière à les rendre visible par les automobilistes ?

Monsieur Maillot s'engage à faire remonter cette question aux représentants de la collectivité locale

- Les casiers seront-ils accessibles aux élèves de tous les niveaux à la rentrée scolaire ?

Les casiers seront accessibles à tous les élèves à la rentrée, sans indication contraire d'ici septembre.

M. Maillot remercie chaleureusement les membres du CA, les parents délégués, les élèves élus pour leur investissement durant toute l'année scolaire et leur participation constructive, même lorsque les avis divergent, l'écoute et le respect de la parole de chacun est toujours de mise. C'est un véritable plaisir de présider un tel CA.

Fin de séance à 19h59.

La secrétaire de séance



C. Thiers

Le Président de séance,



J. Maillot

FICHE ACTION 2022-2023

Intitulé : **Voyage à Brighton**

En lien avec le : PA PEAC PES EPI Parcours citoyen Devoirs faits Autres

Nom de l'établissement : Collège G. Monod	
Constat(s), raisons(s) De mise en place :	Voyage en Angleterre (Brighton - Londres) Avril 2023
Objectif général :	Ce voyage est un voyage pédagogique qui entre dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle du Socle Commun. <ul style="list-style-type: none"> • <u>La préparation à l'épreuve orale du DNB</u>: les élèves pourront choisir de présenter un des axes du voyage lors de leur oral en 3°. • <u>La pratique linguistique</u>: à travers les échanges dans les familles d'accueil. • <u>La découverte de la culture et du patrimoine britanniques</u>: à travers les visites de sites célèbres : Londres et Brighton ainsi qu'une initiation au cricket.
Public concerné :	53 élèves de 3ème (Segpa et Collège).
Objectifs opérationnels :	Nous souhaitons emmener des élèves motivés par le projet, impliqués dans la découverte de l'art et de l'architecture, ayant conscience des enjeux culturels et linguistiques et de la perspective de retirer le maximum d'enseignements de ce séjour. C'est pour cela que nous leur demandons de préparer un dossier de candidature dès la rentrée de septembre avec : <ul style="list-style-type: none"> -Une Récépissé de demande de passport (17 euros). -Contrat de voyage, autorisation de sortie du territoire. -lettre de motivation en français pour les élèves de Segpa et en anglais les élèves de collège général. « En vous appuyant sur le programme du séjour, expliquez en quoi les visites de monuments et les activités proposées vont contribuer à vos compétences linguistiques et à votre parcours artistique et culturel. » <p>Nous retiendrons les dossiers les plus complets.</p>
Organisation, modalités pédagogiques et activités :	Jour 1 Dimanche Départ Mise en place du car : 13h00 Départ de l'autocar : 13h30 Les élèves apporterons un picnic pour le soir et quelque chose pour le petit-déjeuner.

	<p>Jour 2 Lundi Brighton Embarquement Calais à 02h45. Départ du ferry à 04h45. Arrivée à Douvres à 05h15 Route vers Brighton. Petit-déjeuner non inclus. Découverte de la ville avec les enseignants : le front de mer, the Lanes, North Laine, St Bartholomew's et Palace Pier. Déjeuner dans un restaurant. Après-midi, visite guidé du Royal Pavilion,. 17h45 départ bus pour Burgess Hill. Accueil par la responsable local à 18h45. Présentation des familles hôtessees. Installation, dîner et nuit.</p> <p>Jour 3 Mardi 2023 Brighton, Départ avec un panier repas pour le déjeuner. Matin, initiation au cricket à l'université de Brighton. Après-midi, Marche vers les Seven Sisters Cliffs découverte guidée de la géographie et de l'histoire de la région côtière. Dîner et nuit en famille.</p> <p>Jour 4 Mercredi Windsor, Londres. Matin, route vers Windsor et découverte libre de la ville et l'extérieur du château par les enseignants. Après-midi, Visite guidé du British Museum par les enseignants. Dîner et nuit en famille.</p> <p>Jour 5 Jeudi Londres Matin, visite libre de la Tour de Londres. Après-midi, mini-croisière sur la Tamise de Tower Pier à Westminster Pier puis découverte libre du quartier de Westminster. Dîner Fish&Chips. Depart vers 21h00.</p> <p>Jour 6 Vendredi Arrivée Douvres embarquement à 00h00. Départ du ferry à 02h00. Arrivée à Dunkerque à 05h00 Petit-déjeuner et déjeuner inclus en cafétéria. Arrivée Montélimar 18h30.</p>
Compétences du LSU :	-Parcours d'Education Artistique et Culturelle du Socle Commun. -Domaine 2 Langues étrangers
Modalités de mise en œuvre :	-Les élèves et les enseignants doivent disposer d'un passeport biométrique avec une date de validité en janvier 2024. -Les élèves ressortissant de pays hors Union Européen auront besoin d'un visa « Child study visa » 450 euros. -Prévoir 4 à 6 élèves par famille pour l'hébergement.
Dates :	Avril 2023
Intervenants	<i>Mme Hostalery, Mme Coudeville, Mme Mornas, M.Farnier, M. Sim</i>

et partenaires :	<i>FSE</i> <i>Verdier (ou autre prestataire)</i>
Moyens :	26 000 euros (=450 euros par participant). -Les prestataires ne peuvent pas fournir de devis définitif avant septembre 2022 car il y a trop de volatilité sur le prix des carburants. Tarif communiqué au téléphone, en se basant sur le devis de 2020 + 20% d'inflation. -Possibilité de réduire le prix par élève en réduisant la durée du voyage ou en remplaçant des visites payantes par des visites gratuites. -Aide FSE (?) - Actions pour récolter des fonds par « the English team ».

Annexe 2

Projet pilote

Aménagement horaire pour mettre en oeuvre la pédagogie différenciée
Muriel Hostaléry – Olivia Bellanger – Corinne Gineys – Stéphanie Berthaud

Projet en 2021-2022, pour 2 classes de 6ème en barrette.

Objectifs visés en septembre

- Redonner du **sens** aux apprentissages pour les élèves / et à l'enseignement pour les enseignant.e.s.
- Redonner du **plaisir** à apprendre et à enseigner.
- Redonner aux élèves la **confiance** en leurs professeur.e.s et en leur capacité d'apprendre.
- Développer l'**autonomie** des élèves dans l'apprentissage.
- Utiliser et renforcer les **compétences transversales** acquises en primaire.

Mise en oeuvre

- un **emploi du temps aménagé** en regroupant les heures des matières français, mathématiques, histoire-géographie-etc, anglais, les autres matières ayant déjà une répartition hebdomadaire. (cas particulier de l'EPS).
-> avantage : 2 à 3 matières par jour, donc cartable léger
- une **pédagogie repensée** pour mettre en oeuvre les objectifs : projets interdisciplinaires, travail en ateliers, jeux pédagogiques, **parcours individualisés selon les compétences des élèves... pour que chacun progresse selon ses besoins.**
- une **heure de vie de classe** par quinzaine pour faire le point avec les élèves (cohésion de classe, bilan des compétences...).
- une **heure de synthèse** hebdomadaire pour l'équipe pédagogique des 4 professeurs qui a été étendue aux autres enseignants des classes
- les **lieux** : les enseignantes ont pu conserver leurs salles de classe aménagées, proches les unes des autres, pour favoriser les échanges en tous genres.

Bilan

Points positifs par rapport aux objectifs visés :

- amélioration de la connaissance des élèves grâce aux réunions hebdomadaires et les échanges entre les enseignant.e.s ; rencontre des parents à plusieurs enseignants hors rencontres institutionnalisées
- cohésion de l'équipe enseignante
- une grande souplesse avec l'emploi du temps : possibilité d'atténuer la portée de l'absence d'un.e enseignant.e en échangeant des blocs d'heures
- autonomie d'une majorité des élèves en classe
- mise en place de dispositifs pour une pédagogie repensée (jeux pédagogiques, travail en binôme, ou ateliers de 4 voire 8 élèves), mise en place d'outils pour élaborer des **parcours individualisés** selon les compétences des élèves... = à poursuivre car beaucoup de dispositifs ont été testés et doivent être réinvestis!
- abordés en réunion mais non mis en place, avec souhait de poursuivre : projets interdisciplinaires.

A améliorer

- les aider à s'organiser d'une semaine à l'autre, développer des outils comme un emploi du temps avec plages horaires pour travailler les matières
- utiliser de manière plus systématique les outils de Pronote tels que : travail non fait, oubli de matériel
- positionner les premières rencontres avec les parents beaucoup plus tôt
- idée de bilan de la rentrée en 6ème fin septembre / avant les vacances d'octobre?
- organiser différemment les rencontres hebdomadaires (les collègues hors des 4 disciplines à heures regroupées ne sont pas obligés d'être sollicités!)
- améliorer le lien avec devoirs faits

Annexe 3



Cette fiche concerne les expérimentations engagées par les établissements **nécessitant ou non une demande de dérogation**. Elle est à renvoyer complétée, à l'exception des champs en orangé clair qui seront à nous communiquer ultérieurement, à l'adresse suivante : ce.cardie@ac-grenoble.fr.
Pour vous aider à rédiger la fiche, nous mettons à votre disposition des éléments d'aide sur le site de la CARDIE de l'Académie de Grenoble (<https://cardie.web.ac-grenoble.fr>).

Identité de l'expérimentation			
Nom du projet	Expérimenter le passage en semestres sur une classe de 6eme (cycle 3)		
Thématique	Compétences et apprentissages scolaires.		
Notre projet s'intègre à une expérimentation académique	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, nom de l'expérimentation académique :		
Nom de l'école/établissement/Circonscription	Collège Gustave Monod	Code UAI ou RNE : 0260789S Numéro de téléphone : 04 75 00 62 62	
Niveaux de classes concernés	6eme	Nombre d'élèves et de classes concernés	1 classe – 28 élèves
Nombre d'enseignants et nom des disciplines concernées	Equipe pédagogique de la classe de 6eme.		
Nom, fonction et courriel du porteur de projet	Hélène SOUDANT, professeur HGEMC, helene.soudant@ac-grenoble.fr		
Nom et courriel de l'inspecteur (IA-IPR ou IEN)	Pascal BOYRIES, pascal.boyries@ac-grenoble.fr		
Partenaires éventuels	CARDIE pour la mise en relation avec des établissements passés aux semestres (retour d'expérience) Il serait intéressant d'avoir un partenariat avec des chercheurs du pôle Pégase.		
Dates envisagées de début et de fin	Année scolaire 2022/2023		



Ce qui nous conduit à expérimenter

Le constat que nous faisons	<p>Travailler par compétences nécessite un temps long d'apprentissage pour l'élève afin de lui permettre de progresser et de les conscientiser. Or, le rythme imposé par les trimestres n'est plus nécessairement adapté à cette évolution des pratiques pédagogiques qui sont, de fait, entrecoupées artificiellement pour évaluer un niveau d'acquisition de compétences en construction qui n'est pas toujours significatif, en particulier pour les élèves les plus fragiles. Le professeur se doit alors de positionner l'élève au moment demandé par l'institution sans que celui-ci ait toujours pu exploiter son potentiel ou soit rentré pleinement dans la démarche d'apprentissage par compétences. Dans cette configuration, l'intérêt des compétences, qui permet de poser un diagnostic affiné des besoins des élèves pour y répondre efficacement s'en trouve alors altéré voire inopérant si l'élève ne s'en empare pas.</p> <p>De plus, de nombreuses écoles primaires du secteur de recrutement du collège et en particulier celles relevant de la politique prioritaire de la ville (2 écoles avec les élèves les plus en difficulté), évaluent déjà par semestres ce qui permet une plus grande cohérence sur le cycle et devrait donc faciliter l'acceptation de cette organisation par les familles.</p>
L'objectif que l'expérimentation devrait permettre d'atteindre	<ul style="list-style-type: none"> -Créer une véritable dynamique d'équipe pédagogique centrée sur des pratiques communes (mise en place de rituels et de repères de progression pour les élèves dans la séance, démarche Apprenance – appui sur la marguerite des impressions et modélisation du double entonnoir de M. Prouchet) et des démarches d'apprentissage s'appuyant sur les compétences transversales (en particulier pour le Domaine 2 du socle) pour identifier plus finement les besoins des élèves et leur laisser le temps nécessaire à leur acquisition. -Réorganiser le contenu des heures d'AP pour créer des groupes de besoin en cohérence avec les compétences travaillées. -Permettre aux enseignants d'évaluer l'élève sur un temps long pour lui laisser le temps de progresser et ainsi de s'extraire de toute pression évaluatrice, à la fois pour l'élève et son enseignant qui a plus de temps pour construire ses objectifs d'apprentissage et les situations d'évaluation en fonction des compétences travaillées en classe avec une explicitation des indicateurs de réussite. - Favoriser une plus grande souplesse dans les pratiques évaluatives et changer de regard sur l'évaluation pour permettre une évaluation des élèves à la demande en privilégiant la pédagogie par plans de travail, ne plus concevoir des temps communs en classe entière d'évaluation comme étant une norme établie, ce qui ne signifie pas que ces derniers doivent disparaître (et peuvent être également réfléchis en terme de progression comme un but ultime à atteindre pour préparer aux examens certificatifs). -Donner ainsi confiance à l'élève qui ne subit plus le rythme de l'évaluation imposée mais en devient un acteur à part entière, en prenant la responsabilité de demander à être évalué.
L'hypothèse testée dans le cadre de l'expérimentation	<p>Nous pensons que si nous mettons en place la semestrialisation, avec des bilans intermédiaires individualisés, alors les enseignants auront plus de latitude pour mieux évaluer l'élève en s'appuyant sur un enseignement et des évaluations par compétences ciblées.</p>

Descriptif	
Descriptif synthétique de ce qui est mis en œuvre par l'équipe.	<p>L'année est organisée en 2 semestres (fin janvier – fin juin) avec 2 bilans intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En octobre, pour permettre de poser un diagnostic rapide, évaluer les besoins de l'élève (en s'appuyant aussi sur les évaluations nationales d'entrée en 6ème) et fixer des objectifs personnalisés d'attendus de maîtrise de compétences en respectant sa zone proximale de développement. <p>Possibilité de configurer Pronote pour éditer un bulletin informatif aux familles et à l'élève, sans conseil de classe.</p> <p>Pour les élèves au niveau fragile et insuffisant, entretien personnalisé avec les parents pour leur expliciter ce qui est attendu de l'élève et leur présenter les dispositifs et moyens pédagogiques mis en place pour y parvenir (Pro et rétroaction, groupes de compétences en AP, appui sur le dispositif Devoirs faits, PPRE, proposition de PAP si cela s'avère pertinent). Possibilité de les recevoir lors de ces entretiens en équipe pédagogique par pôle de compétences (littéraires, scientifiques, artistiques) selon le profil de l'élève afin de mieux cibler les difficultés pour mettre en place une remédiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin janvier : conseil de classe du 1^{er} semestre avec bilan et mise en place d'objectifs personnalisés à atteindre. - En mars, pour évaluer la progression de l'élève suite au conseil de classe du 1^{er} semestre). Les élèves pour lesquels la progression serait trop fragile sont reçus avec leur famille en entretien individualisé selon les mêmes modalités de la première rencontre en octobre. - Fin juin : conseil de classe du 2^{ème} semestre. Bilan annuel explicite des compétences pédagogiques et transversales permettant à l'élève de se situer dans le niveau de maîtrise des compétences travaillées, d'avoir des repères de progression : lui permettre de se rendre compte de ce qu'il a accompli comme progrès et de ce qui lui reste encore à travailler.
Éléments du projet d'établissement / d'école qui pourraient être raccrochés à notre expérimentation	Permettre la réussite de tous les élèves. Appui sur la FIT réalisée en 2021/2022 « gestion de l'hétérogénéité » pour travailler et évaluer par compétences.
Ce qui justifie la demande de dérogation si nécessaire	Le passage aux semestres.
Besoins d'accompagnement éventuels	Retour d'expériences d'autres établissements qui sont passés aux semestres.

Suivi évaluatif

Ce que nous comptons voir évoluer chez les élèves, chez les enseignants ou dans l'établissement, le réseau ...		Nous souhaitons que les élèves soient évalués par compétences en respectant le plus possible leur rythme d'apprentissage, ce qui nécessite chez les enseignants de bien penser une progressivité des compétences et d'en définir précisément les indicateurs de réussite.		
Mesures		SElvc3 - Proportion d'élèves qui sont stressés au moment des évaluations.	SEnsr2 - Qualité d'accompagnement des élèves.	SEtm4 - Proportion de disciplines ayant une grille commune de progression des apprentissages sur au moins une compétence.
	Descriptif	Mesurer l'intensité de l'angoisse de l'élève et en évaluer sa nature (déterminer les causes de cette angoisse). Proposer une échelle en début de devoir pour mesurer cette angoisse et quelques propositions à cocher pouvant expliquer les causes de cette angoisse (causes intrinsèques ou extrinsèques à l'école) puis calcul de la moyenne et relevé des causes sur une fiche individuelle conservée annuellement. Possibilité aussi de construire un outil radar de positionnement élève pour ces causes.	Voir si les enseignants et l'équipe de direction, ont l'impression de mieux connaître et accompagner les élèves pour les aider à progresser ou non. Une question posée aux enseignants avec un curseur de 1 à 10 (cf. fiche outils Cardie), puis calcul de la moyenne.	Instaurer dans l'équipe pédagogique une culture commune de progression des apprentissages pour les compétences transversales du Domaine 2 du socle et s'en servir lors des réunions intermédiaires et conseils de classe pour positionner l'élève. Evoluer ensuite vers d'autres domaines du socle une fois que le Domaine 2 aura été bien intégré par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Oui/non et calcul du pourcentage.
	Données cibles	Les élèves de la classe avant une évaluation.	Les professeurs de l'équipe pédagogique et membres de la Direction et vie scolaire suivant la classe.	Les professeurs
	Données de départ Date	Septembre	Première réunion intermédiaire Octobre	Septembre



			Nombre d'heures de travail que demande le passage à la semestrialisation.	Ressenti du climat scolaire dans la classe.
	Descriptif		Comptabiliser le temps de travail (bulletins et réunions intermédiaires, conseils de classe) et comparer à une organisation en trimestres. Evaluer la charge de travail de cette organisation tout en la repensant surtout dans sa dimension qualitative et relationnelle d'une meilleure connaissance de l'élève avec la plus-value pédagogique qu'elle génère tout en considérant aussi ses retombées sur le climat scolaire de la classe.	Voir dans quelle mesure une meilleure connaissance des élèves et une prise en compte de leurs difficultés et rythmes d'apprentissage instaure un climat de classe apaisé et une fatigue moindre pour l'enseignant qui gagne la confiance de ses élèves. Un curseur sur une échelle de 1 à 10, sur une application accessible en ligne et des dates de mesure prédéfinies (cf. fiche outils Cardie), puis calcul de la moyenne.
	Données cibles		L'équipe pédagogique de la classe.	La vie scolaire et l'équipe pédagogique.
	Données de départ Date		0 1/09/2022	Réunion intermédiaire Octobre

Annexe 4



En lien avec le : PA PEAC PES EPI **Parcours citoyen** Devoirs faits Autres

PROJET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Établissement scolaire	Collège G. Monod
Enseignant référent	Mme Coudeville
Enseignants impliqués dans le projet	Mme Barnes Mme Coudeville Mme Dabert Mme Gleizal Mme Rouby Enseignants accompagnateurs des classes sur les différentes interventions
Période	Sur toute l'année
Objectifs visés	- Libérer la parole autour de la lutte contre le harcèlement scolaire - Lutter contre le harcèlement scolaire et les discriminations - Faire évoluer les idées et les habitudes autour des thématiques citées
Domaine de compétences du LSU	Domaine 3 – la formation de la personnes et du citoyen

<p>Desc riptif</p>	<p>Qu'avez-vous fait et comment cela s'est-il organisé dans le temps ?</p>	<p>Niveau 6e : Deux interventions de l'association « Et si on en parlait » ont été organisées dans l'année. La première intervention a eu lieu la semaine du 11 au 15 octobre 2021. Deux intervenantes de l'association ont passé une heure avec chaque classe de 6e pour aborder la thématique du harcèlement et des discriminations. Suite à cette première intervention, des cahiers « NAH » (non au harcèlement) ont été mis à disposition des élèves de 6e toute l'année pour qu'ils puissent y noter toutes leurs questions et toutes remarques sur la thématique concernée. La deuxième intervention de « Et si on en parlait » est prévue en juin 2022 avec trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire un bilan de l'année (bien être dans la classe, présence ou non de problèmes entre les élèves, etc.) - voir si les opinions autour de la lutte contre le harcèlement ont évolué - reprendre le cahier « NAH » de la classe et libérer la parole et débattre à partir des questionnements anonymes des élèves <p>Niveau 5e : Participation à l'itinérance du collectif stop harcèlement de Montélimar. Le collectif est intervenu au collège le mardi 23 novembre 2021. Sept ateliers ont été mis en place au collège avec différents intervenants et associations (force de l'ordre, centres sociaux, et si on en parlait, PRE, etc.) pour libérer la parole autour du harcèlement scolaire, informer, débattre, faire évoluer les opinions, etc. Chaque classe a participé à au moins 3 ateliers dans la journée. Un dernier atelier de restitution a ensuite été mis en place en interne pour créer des affiches, dessins et slogans autour de la thématique. Les élèves de 5e utilisaient ce dernier atelier pour montrer ce qu'ils avaient retenu des ateliers et le transmettre au reste des élèves (exposition des travaux d'élèves dans le hall du collège). Certains professeurs (notamment en français) ont aussi abordé la thématique du harcèlement en classe en amont ou après la journée du 23 novembre pour encore approfondir les connaissances des élèves et permettre une nouvelle réflexion autour de la thématique.</p>
	<p>Bilan</p>	<p>Comment s'est passé le partenariat avec l'équipe éducative participant au projet ?</p>
<p>Comment les séances se sont-elles déroulées ?</p>		<p>Bon accueil de la part des élèves, participation fructueuse. Les élèves de 6e ont participé aux débats avec envie et ont posé beaucoup de questions. Ils ont aussi montré qu'ils</p>

	<p>Quelle a été l'implication des jeunes ?</p>	<p>avaient déjà des informations utiles pour lutter contre le harcèlement (numéro national, réflexes à avoir, etc.) Les élèves de 5e ont participé avec entrain aux différents ateliers. Certains créneaux se sont révélés trop courts pour faire participer tout le monde. Les discussions ont été pertinentes. Seuls quelques élèves de 5e ne se sont pas impliqués et/ou ont fait preuve d'indifférence.</p>
	<p>Les objectifs ont-ils été atteints ?</p>	<p>Libérer la parole autour de la lutte contre le harcèlement scolaire → objectif atteint : les élèves ont abordé le sujet avec les intervenants lors des séances prévues mais ont aussi continuer à en parler en dehors, tout au long de l'année, en collaboration avec la vie scolaire et les professeurs principaux</p> <p>Lutter contre le harcèlement scolaire et les discriminations → partiellement atteint : la libération de la parole autour du harcèlement lui a retiré son statut de « sujet tabou » et beaucoup d'élèves parlent du harcèlement avec plus d'aisance mais ce n'est pas le cas de tout le monde et des situations de harcèlement sont encore rapportées en vie scolaire</p> <p>Faire évoluer les idées et les habitudes autour des thématiques citées → partiellement atteint : les habitudes ont la vie dure pour certains élèves (pourcentage très minoritaire) qui ne souhaitent pas changer de comportement et optent pour la violence (physique ou verbale) et la discrimination pour prendre le dessus sur leurs camarades</p>
	<p>Quelles ont été les difficultés rencontrées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la plage horaire d'une heure par atelier pour le niveau 5e lors de la journée du 23 novembre s'est parfois révélée trop courte - problèmes techniques relevés sur les ateliers « harcèl'scape » et « prévention force de l'ordre » - fermeture totale à la discussion pour certains élèves de 5e qui préfèrent dire que « ça ne sert à rien d'en parler » et « si je me fais harceler je frappe » ; assimilation du harcèlement à la violence ponctuelle ; problème de définitions

<p>Préconisations</p>	<p>Y a-t-il des remarques et des préconisations à faire en vue d'améliorer le projet ?</p>	<p>Pour les 6e → mettre davantage en avant le cahier « NAH » pour libérer encore plus la parole autour du harcèlement scolaire</p> <p>Pour les 5e → adapter la plage horaire des ateliers qui prêtent plus au débat et à la discussion (dans ma bulle, ouvriers de parole, exposition) → permettre un échange d'idées et d'opinion sur une plus grande échelle (avec un brassage des classes notamment) lors d'un nouvel atelier de restitution par exemple</p> <p>Nouvelles idées d'actions pour 2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> – interventions auprès du niveau 4e de l'association « R.U.E du Soleil » (sous réserve d'obtention de subventions) – atelier hebdomadaire « dans ma bulle » en collaboration avec le centre social Nocaze de Montélimar (sous réserve de disponibilité des intervenants extérieurs)
	<p>Pour chacun des domaines de compétence visés en début de projet :</p> <p>- Domaine 3 – la formation de la personne et du citoyen Non atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input checked="" type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/></p>	

Bilan Association Sportive 2021-2022

L'association Sportive a compté cette année 167 licenciés : 51 benjamins, 59 benjamines, 30 minimes garçons, 25 minimes filles, 1 cadet et 1 cadette.

Parmi ces licenciés 20 sont Jeunes officiels dans les activités de Badminton, Escalade et Hand-Ball.

Le constat est toujours le même à savoir que nous avons beaucoup plus de licenciés dans les catégories de benjamins (6ème et 5ème) et peu d'élèves de l'enseignement adapté et des ULIS.

Nous avons proposé des activités presque tous les jours de 12h20 à 13h20 :

Lundi : Danse jusqu'en milieu d'année, Badminton et Escalade

Jeudi : Danse jusqu'en milieu d'année et Volley-Ball par la suite et Escalade

Vendredi : Hand-Ball

Le Mercredi était réservé à la pratique du Hand-Ball, du Tennis de Table, du Badminton et de l'escalade.

Le 1er entraînement a eu lieu le 15 Septembre suivi du 22 avec la journée du Sport scolaire ou toutes les classes de 6èmes ont pu pendant 2h découvrir les activités proposées dans le cadre de l'association sportive.

Dans le contexte sanitaire très compliqué encore du début d'année, les compétitions sportives ont toutes été annulées. Nous aurions dû rencontrer les établissements voisins ainsi que ceux du département en Hand-Ball et participer au Cross.

Ceci étant nous avons pu par la suite participer à diverses compétitions après les vacances de Janvier en Tennis de table (district), Badminton simple et par équipe (district et départementaux) et Escalade (district).

Une journée à Cléon d'Andran (Avril) a été organisée afin que les établissements du district puissent se rencontrer en Hand-Ball.

Nous sommes ravis de la belle dynamique au sein de l'association et nous voulions en cela offrir aux élèves l'opportunité de se déplacer pour assister à un match de haut-niveau en Hand-Ball. Le Mercredi 8 Juin se sont déplacés 40 élèves et 6 enseignants pour Montpellier pour assister à la rencontre Montpellier-Aix.

Et nous avons clôturer cette année sportive par des rencontres profs-élèves le mercredi 15 juin en Badminton, Volley-Ball et Hand-ball. Et nous avons terminé par le traditionnel goûter.

BILAN DEVOIRS FAITS 2021-2022

Le dispositif a débuté cette année assez rapidement (dès la mi-Septembre). Chaque classe avait dans son emploi du temps 1 h de devoirs faits placée de 15h30 à 16h30 ou 11h-12h le mercredi.

Nous avons décidé que les élèves venant au dispositif auraient été désignés par l'équipe enseignante au regard de leurs résultats et leur comportement.

Nous remercions les 15 enseignants qui sont intervenus sur les 23 classes. 200 élèves ont pu ainsi bénéficier de leur aide et de leur expertise pour faire les devoirs.

Bilan :

Points de satisfactions :

- Le nombre d'élèves limité (8 à 10 max) permet de prendre le temps pour chacun.
- Dispositif intéressant quand l'on connaît les élèves, à savoir quand on les a en cours.
- Travailler en barrette avec un enseignant de discipline différente.
- Une bonne gestion des groupes sur Pronote (devoirs faits visibles sur Pronote/ résiliation/ adhésion...).
- Communication claire sur le début et fin du dispositif.

Points de discussion :

- Toutes les classes n'ont pu avoir devoirs faits cette année par manque d'enseignants.
- Les horaires ne semblent pas toujours propices car les élèves préfèrent partir que rester au collège.
- Certains n'ont pas considéré le dispositif comme une aide mais plus comme une punition

Nous restons toujours convaincus que ce dispositif peut-être très intéressant mais la mise en œuvre et l'application restent toujours très compliqués par manque d'enseignants ou incompatibilité avec l'emploi du temps et parfois de sens pour les élèves.

Annexe 7



BILAN VIE SCOLAIRE ANNEE 2021/2022

ABSENCES

TAUX ANNUEL ETABLISSEMENT

2021/2022 : 8,16% (dont 11,14% des absences sont Non Justifiées au 22/06)
2020/2021 : 4,87% (dont 23,8% NJ)
2019/2020 : 3,78% (dont 33% NJ)
2018/2019 : 5,31% (dont 27,3% NJ)

Le taux d'absence annuel de l'établissement a littéralement explosé cette année en raison des vagues successives de la pandémie COVID19 et des mesures imposées par le protocole sanitaire. En effet, le taux d'absentéisme a subi une augmentation de 66% !! Le protocole qui a évolué tout au long de l'année spécifiait que les élèves cas contact mais non malade devaient rester chez eux pendant une durée qui pouvait aller jusqu'à dix jours selon les situations.

A l'inverse, nous pouvons remarquer que le taux annuel d'absence non justifiées a été divisé par deux. Les AED, malgré la surcharge de travail demandé pour faire respecter le protocole sanitaire, ont fait un travail remarquable sur le suivi des absences. Ils ont continué à convoquer régulièrement les élèves à leur retour, et ont relancé les familles, par courrier, pour récupérer les justificatifs d'absence.

TAUX ANNUEL PAR DIVISION

6^{ème} SEGPA : 10,65%	6^{ème} GEN : 6,74%
5^{ème} SEGPA : 9,41%	5^{ème} GEN : 7,32%
4^{ème} SEGPA : 11,31%	4^{ème} GEN : 7,78%
3^{ème} SEGPA : 16,55%	3^{ème} GEN : 7,49%

- Les classes les plus absentes cette année :
 - En SEGPA : 3^è2 = 20,88%
4^è2 = 13,10%
 - Général : 5^è4 = 10,22%
4^è3 = 9,84%

Deux classes de SEGPA ont été particulièrement absentéistes avec un taux très important avoisinant les 15%. Cela peut s'expliquer en partie par l'absence de professeurs d'atelier qui occupe l'essentiel de leur emploi du temps. L'impact direct étant le nombre important d'heures d'étude que ces élèves devaient faire. Certains, habitant hors secteur, ne venaient plus au collège pour une ou deux heures de cours dans la journée. Ces derniers se sont rapidement démotivés, et ne venaient plus.

Ce sont aussi dans ces deux classes, que les situations d'élèves décrocheurs ont été les plus importantes. Elèves démotivés, qui ne parviennent pas à respecter les obligations d'élève ou qui attendaient leurs 16 ans pour partir s'inscrire à la mission locale de Montélimar.

Concernant le taux d'absence des classes d'enseignement général, pour la première fois, c'est une classe de 5^{ème} qui a le plus fort taux d'absentéisme (supérieur à 10%). Huit élèves de la classe ont plus de 60 demi-journées sur l'année, qui s'explique par une élève qui a fui les cours toute l'année, ne supportant plus les exigences du collège et les autres qui ont cumulé les problèmes de santé.

Une classe de 4^{ème} a également manqué d'assiduité (taux d'absence à 9%) en raison de trois situations particulières (plus de 100 demi-journées d'absence): un élève parti à l'étranger fin novembre mais qui n'est jamais revenu, une élève très angoissée qui ne parvenait pas à quitter la maison pour venir au collège et une élève habituée à l'école buissonnière sans envie de se mettre au travail.

D'autre part, nous avons vu que les absences **Non Justifiées** sont deux fois moins nombreuses que l'année dernière (11% cette année, contre près de 24% l'an passé), poursuivant ainsi la baisse entamée en 2020/2021. Nous avons ainsi atteint l'objectif que nous nous étions fixé, qui était de passer sous le seuil des 20%. Ce résultat est même bien au-delà de nos espérances.

Pour y parvenir, un travail de suivi a été mis en place dans la salle B01 pour chaque AED responsable d'un niveau de classe. Un créneau de deux heures a été bloqué pour effectuer un travail de repérage des absences, d'envoi de courriers puis d'entretien élève. Des outils supplémentaires seront effectifs à la rentrée prochaine pour nous aider à la détection d'élèves décrocheur : la création d'alerte (absences, retards, exclusion de cours...) via Pronote.

Pour rappel : Nous considérons qu'une absence est « Non Justifiées » lorsqu'aucun justificatif d'absence n'a été fourni à la vie scolaire (Famille contactée mais restée sans réponse ou motif non encore connu) ou lorsque l'absence est justifiée par un motif non valable (sans excuse, réveil tardif, raté bus).

- 13 élèves ont été signalés pour absentéisme à la DSDEN, dont 2 avec un signalement qui a été doublé. 8 signalements ont été rédigés pour des élèves de 3^{ème} (dont 4 en SEGPA) et 2 pour des élèves de 4^{ème}.
- 25 lettres d'avertissement pour absentéisme ont été envoyées aux familles d'élève de 3^{ème} (7) et de 4^{ème} (8 dont une élève averti à plusieurs reprises). Soit plus du double par rapport à l'année 2020/2021.

DEMARCHE POUR TRAITEMENT DE L'ABSENTEISME

- 1- Envoi de SMS, appels téléphoniques dans les familles en cas d'absence non signalée par les parents. L'utilisation des SMS et de messages pronote rend plus efficace le suivi des absences grâce à un gain de temps dans la communication des informations aux parents. Cependant la majorité des familles ne rappelle pas le collège.
- 2- Chaque AED pour son niveau, suit les absences de ses classes pour une meilleure détection des élèves absentéistes. De façon hebdomadaire un bilan est tiré par la CPE (tableau de bord pronote) pour convenir des suites à donner : convocation de l'élève, demande de justificatif d'absence, RDV avec la famille, suivi en GPDS.
Les AED ont désormais deux heures dans leur emploi du temps posté, pour effectuer le travail de repérage et de retour des justificatifs, grâce au poste informatique à disposition en salle B01.
- 3- Une fois que les élèves ont été vus en entretien, si les justificatifs d'absences n'ont pas été fournis comme convenu, une punition est envisagée. Ainsi nous programmons une retenue lorsque les absences se cumulent et restent injustifiées.

- 4- Avertissement écrit aux familles lorsque les demi-journées d'absences se multiplient de façon importante, que nos sollicitations aux familles restent sans réponse et/ou sans effet sur l'assiduité de l'élève.
- 5- Le GPDS se réunit un lundi sur trois au collège. Il permet de faire le point et de proposer des actions et solutions, notamment concernant l'absentéisme. Elle est composée des personnels suivants : Principal, Principal-Adjoint, Conseillère Principale d'Education, Assistante Sociale, Infirmière, Psy EN, l'intervenante du dispositif Relai et celle du PRE. Les professeurs principaux qui souhaitent participer à cette réunion sont les bienvenus.
- 6- Signalement auprès de la DSDEN pour des élèves avec absentéisme aggravé assorti d'une saisine du service social.

Nous continuons de déplorer que les parents ne préviennent et ne répondent que très rarement à nos appels, courriers et demandes de rendez-vous concernant les absences de leur enfant. Face à de nombreux appels téléphoniques qui restent sans réponse, il est difficile de construire un projet avec ces élèves en souffrance et/ou en difficulté lorsque le lien école-famille ne s'établit pas.

Nous constatons que de plus en plus d'élèves refusent de venir assister aux cours au collège pour des raisons de santé : d'angoisse. Il est pour nous difficile d'affirmer qu'il s'agit bien de phobie scolaire (souvent pas clairement validé par un médecin) ou d'habitude prise pendant la gestion de la COVID19. En effet, certaines familles ont été confrontées à la gestion de la scolarité à domicile et les élèves, voyant cela possible, et qui ont réussi, ne parviennent plus à se remotiver pour venir au collège. Par conséquent, cette année nous avons tenu bien plus d'équipe éducative que les années précédentes pour traiter cet absentéisme grandissant.

RETARDS

- Nombre de retard sur l'année : **2640**

Trois classes dépassent le pallier des 100 retards sur l'année :

- une classe de 3^{ème} (3^{ème}5 avec 211 retards)
- une classe de 4^{ème} (4^{ème}8 avec 142 retards)
- une classe de 5^{ème} (5^{ème}4 avec 128 retards)

Le nombre de retards est encore en hausse par rapport à l'année dernière à la même date (+625 !!). Des élèves, souvent les mêmes, se complaisent à retrouver leurs amis pendant les interclasses, se balader dans le collège entre deux salles de cours, à venir au bureau de la vie scolaire après la sonnerie de fin de récréation... Malgré plusieurs entretiens élèves pour faire évoluer les comportements, nous n'avons pas eu d'autre choix que de punir en mettant de nombreuses retenues. Ce qui n'a malheureusement pas eu de grand effet sur le nombre de retards, si ce n'est sur le nombre d'élèves supplémentaires à prendre en charge en heure de colle. Nous réfléchissons à apporter une réponse plus efficace.

SANCTIONS

- **25** commissions éducatives se sont tenues cette année pour :
 - 14 de 5^{ème}
 - 3 de 4^{ème} (dont 2 en SEGPA)
 - 8 de 3^{ème} (dont 4 en SEGPA)

Soit 10 de plus que l'an passé.

- **89** élèves ont été exclus temporairement de l'établissement au cours de l'année, 31 de plus par rapport à l'année précédente. Ces exclusions varient de 1 à 8 jours et les classes les plus concernées par cette sanction sont : la 4^{ème}1 (9 exclusions temporaires) la 3^{ème}5 et la 5^{ème}7 avec 6 exclusions temporaires. Plusieurs élèves ont été exclus plusieurs fois.

A ceci se rajoutent les **47** mesures conservatoires qui ont été prononcées suite à des manquements graves et qui se substituent souvent à des exclusions temporaires (dont 20 pour la SEGPA). Elles ont été quasiment multipliées par 5 par rapport à l'an dernier.

Concernant ces chiffres, **il faut bien prendre en compte le fait que nous avons repris le rythme d'une année scolaire sans interruption, après 2ans de périodes de confinement qui interrompaient l'année.**

- **60** exclusions temporaires de la classe, ou inclusions, ont été prononcées. Les motifs principaux restent : la falsification d'autorisation de sortie, les jeux qui dégénèrent en violence physique et l'école buissonnière.

- **5** Mesures de Responsabilisation ont été mises en œuvre en partenariat avec la Sauvegarde 26 et les éducateurs de prévention. Même si cette mesure, alternative à la sanction, interroge les familles, la plupart sont acceptées par ces dernières et un changement est observé à l'issue de cette prise en charge. En effet, l'attitude de l'élève évolue positivement, mais nous pouvons remarquer qu'elle a dû mal à s'inscrire dans la durée.

- **7** Conseils de Discipline se sont tenus sur trois niveaux de classe, de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Ils ont tous donné lieu à une exclusion définitive de l'établissement. Les motifs sont liés à des incidents graves : comportement violent à l'égard d'un professeur, comportement ascolaire, introduction et utilisation d'une arme factice dans l'établissement et fume dans les bâtiments du collège.

PUNITIONS

- **507** exclusions de cours (relativement stable par rapport à l'an dernier)

- **1503** retenues (contre 711 l'an dernier)

Le nombre de retenues a doublé cette année. La classe de 5^{ème}7 a cumulé à elle seule 93 retenues. Un chiffre très important, comme celui de la classe de 4^{ème}6 avec 75 retenues, lié au comportement particulièrement irrespectueux de certains élèves de ces classes.

Nous notons que des mêmes élèves sont collés un grand nombre de fois, sans que leur attitude n'évolue dans le bon sens. **Nous nous confrontons donc encore cette année aux limites de la retenue répétée. L'heure de colle ne dissuade pas les élèves dans leurs manquements à la règle. Alors qu'elle a pour objectif de faire réfléchir les élèves sur leur comportement, ces derniers ne fournissent que peu de travail et se moque de revenir au collège sur leur temps libre. Les pistes du travail supplémentaire donné à la maison et la mesure de responsabilisation ont été une alternative à cette punition mais non suffisante pour stopper les transgressions répétés au règlement intérieur.**

Les motifs qui conduisent au plus grand nombre de retenues sont : un nombre important d'observations sur le carnet (184 retenues), de cumul de retards (146) ou d'oublis de matériel.

RAPPORTS D'INCIDENTS :

464 (contre 372 l'an dernier)

On note que le nombre de rapports a augmenté par rapport à l'année précédente. Il faut savoir que chaque rapport est saisi sur pronote par un AED. L'avantage c'est que famille et équipe éducative peuvent consulter l'historique en temps réel mais l'inconvénient c'est que cette tâche est chronophage pour un AED qui n'est mobilisé pour cela.

Les rapports d'incidents peuvent servir pour transmettre une « information » concernant des manquements en classe, un comportement inadapté ne nécessitant pas une exclusion de classe **ou** pour signifier une exclusion de cours. Dans ce dernier cas, l'exclusion de cours est déjà une punition scolaire qui ne peut être doublée par une seconde (retenue ou travail supplémentaire) car nous serions dans le cas d'une double peine. Attention donc à ne pas demander de retenue après avoir décidé d'exclure un élève de classe.

Il est important de continuer à travailler avec les enseignants sur la gestion des exclusions de classe. C'est-à-dire de trouver ensemble les motifs qui relèvent davantage d'une retenue que d'une

exclusion de classe, et en cas d'information d'un incident, de proposer une punition ou une sanction adaptée. Les auteurs de rapports ne complètent que très rarement la partie : « mesure prise par l'auteur du rapport ».

Il faut également rappeler que pour qu'un élève puisse être correctement pris en charge par la vie scolaire, lors d'une exclusion de cours, le professeur doit pouvoir fournir un travail à faire à l'élève concerné pour finir l'heure en B01.

ACTIVITE DU CVC

Nous avons élu comme chaque année, deux nouveaux délégués au CVC en 6^{ème} et en 4^{ème}. Malheureusement, après près de deux ans de restrictions liées au Covid, les projets et actions ont eu du mal à se relancer. Les membres du CVC ont mis du temps à former une véritable cohésion de groupe. De plus, cette année, nous avons eu une vraie difficulté à trouver un moment disponible pour se réunir tous ensemble : élèves demi-pensionnaires, externes, avec un emploi du temps ne permettant pas de se rassembler sur le même créneau horaire...

Nous déplorons que les élus de 3^{ème} ne se soient pas investis dans nos projets. Absents de nos réunions, nous avons tout de même pu travailler avec les élèves les plus motivés. Nous avons ainsi reconduit tous les projets qui tenaient à cœur aux membres du CVC: le carnaval, les journées à thème (Noël, lutte contre le harcèlement, lutte contre l'homophobie, journée de l'élégance, fête de fin d'année des 3èmes...) et un projet ambitieux cette année : la vente de sweats à capuche avec création du logo du collège.

Bilan des actions entreprises cette année :

- Organisation des portes ouvertes du collège:

Cette année nous avons pu présenter notre établissement aux futurs élèves de 6^{ème} : le samedi 26 Mars 2022. Les membres du CVC ont tenu un stand pour présenter ce qu'est le Conseil de la Vie Collégienne et les projets auxquels ils ont contribué. Ils ont sensibilisé et motivé les futurs collégiens à s'investir au sein de leur établissement. Pour cela, ils avaient à leur disposition un diaporama qui mettait en avant ce qu'il est possible d'organiser dans un collège. Le public a ainsi pu voir des photos souvenirs des moments forts de l'année : carnaval, journées à thème, activités de la pause méridienne, bal de fin d'année, etc...

D'autres élus du CVC ont souhaité servir de guide aux familles venant visiter et se sont parfaitement bien débrouillés, communiquant leur enthousiasme et leur bonne humeur aux visiteurs. Ce fut une expérience réussie.

- Changement de disposition de la salle de permanence :

Après avoir participé à l'embellissement et à la modernisation de la salle de permanence, les membres du CVC ont souhaité aller plus loin en réfléchissant à la fonctionnalité de cette salle. Désormais, la salle est divisée en quatre espaces : un espace de travail collectif, par îlot, un espace de travail individuel, un espace de recherche numérique et un espace de lecture.

Il a fallu pour cela fournir des tablettes numériques et réfléchir à un l'équipement agréable et confortable pour donner envie aux élèves de s'installer dans l'espace de leur choix. Les élèves du CVC ont ainsi pu sélectionner des banquettes, poufs et vélo-bureau, proposés par le département, pour équiper cette salle.

Nous avons également travaillé avec Mme ROUBY, la documentaliste pour instaurer un roulement dans les livres et albums prêtés en salle d'étude. Après quelques jours de fonctionnement, le retour des élèves est positif, la salle est devenue moins austère et les élèves

sont contents de pouvoir désormais travailler à plusieurs. Cela dit, une des conséquences, c'est que le niveau sonore de cette salle a augmenté et que les AED ont dû adapter leur pratique à ce nouveau fonctionnement.

- La journée sur le thème de Noël :

Les élèves du CVC ont de nouveau souhaité accompagner le repas de Noël du collège par un dress-code sur le thème des fêtes de fin d'année. Le jeudi 16 décembre, l'idée était donc de venir habiller avec des pulls de Noël, accessoires de fête ou des vêtements rouge et vert pour égayer cette journée. Le bureau de la vie scolaire a même été entièrement redécorée pour l'occasion. Un moment de joie partagé entre l'ensemble des personnels et les élèves. De belles photos souvenirs ont été prises.

- La journée de l'élégance :

Le Mardi 21 juin, la journée de l'élégance a été organisée par les élèves du CVC. Le but était de se montrer le plus élégant possible en étant habillé sur son 31. Les élèves ont été moins nombreux cette année à jouer le jeu mais ont continué à poser devant l'objectif pendant le temps des récréations. Nous avons souhaité que le respect des autres soit également mis en avant ce jour-là et les formules de politesse étaient bien de mise.

Un des moments forts de la journée était l'élection du couple le plus élégant sur chaque niveau. Une pré-sélection avait été établie par les AED dès l'entrée des élèves le matin. Les vainqueurs ont remporté un diplôme et une place de cinéma chacun, grâce au Foyer Socio-éducatif du collège. Les élèves étaient très reconnaissants et fiers de leur tenue, nous les remercions pour leur sourire.

- La vente de sweat à capuche floqué :

Le CVC s'est mobilisé et a mobilisé tous les délégués du collège pour parvenir à la création d'un vêtement qui soulignerait leur appartenance à un même groupe, celui d'élèves du collège MONOD. Après plusieurs réunions et propositions, les élèves sont tombés d'accord sur un modèle de sweat à capuche (vert foncé ou bleu marine) et un logo qui symboliserait le collège (proposé par Anaïs BASALO). 80 sweats ont ainsi pu être vendus, faisant 80 heureux, qui portent régulièrement leur acquisition au collège.

Les petits plus de cette année qui ont permis aux élèves du CVC de s'impliquer dans la vie de leur collège :

- être associé à la réflexion sur le projet de restructuration du collège, prévu par le département
- choisir la couverture du carnet de correspondance pour l'année prochaine.
- un équipement spécifique pour les trottinettes électriques a pu être installé, grâce aux élus du CVC, tout comme des miroirs dans les toilettes des filles.

• **Les projets que le CVC voudrait reprogrammer l'an prochain :**

- Le Carnaval du Collège
- La journée des Talents
- La journée de l'élégance
- Une journée particulière où l'on porterait le sweat du collège

FORMATION DES DELEGUES

Les délégués de classe ont été formés sur une demi-journée selon les niveaux la semaine du 22 Novembre.

Les délégués de 6^{ème} et 5^{ème} ont été formés par les CPE. Ils ont été accueillis au CDI, ce qui a permis d'adapter les exercices de communication et les mises en situation. Un petit goûter leur a été offert et a rendu cette demi-journée plus conviviale. Le bilan a été très positif, les élèves ont répondu à l'unanimité qu'ils étaient satisfaits de la formation et qu'ils avaient bien appris.

Quant aux délégués de 4^{ème} et 3^{ème}, nous avons fait intervenir une nouvelle fois la Fédération des œuvres laïques pour leur apporter une formation différente et complémentaire de celle que nous leur avons apportée en interne l'an passé. Le Foyer Socio-éducatif a accepté de financer cette formation et nous les en remercions. Chaque élève délégué est reparti de sa formation avec un livret et des outils pour les aider à remplir au mieux leurs missions.

SERVICE VIE SCOLAIRE

L'équipe de Vie scolaire a fonctionné cette année avec 6,25 ETP d'AED, dont 0,25 à titre provisoire pour l'année 2021/2022. Nous attendions un mi-temps de CPE stagiaire qui n'a pas jamais été pourvu en Septembre. C'est donc à la mi-October que Jalila MRINI, CPE contractuel, nous a rejoint pour compléter l'équipe de vie scolaire.

Pour pouvoir faire fonctionner correctement le service, dès le début de l'année, nous avons recruté deux personnes en service civique pour compenser la perte de 0,75 ETP d'AED et l'absence de nomination de CPE stagiaire. Mais une seule a pu signer son contrat. L'autre candidate ayant trouvé un emploi avant la rentrée.

Nous savons qu'à la rentrée prochaine les 0,25 d'AED ne seront pas reconduits et nous nous inquiétons déjà de devoir fonctionner en sous-effectif. Par conséquent, comme chaque année, et pour faire face à un effectif toujours très important d'élèves, nous demandons **un ETP d'AED supplémentaire sur le collège**.

Cette année, l'équipe de vie scolaire a été mise à rude épreuve en raison des difficultés liées à la gestion du COVID19. Elle avait la lourde responsabilité de prendre en charge toutes les précautions imposées par les protocoles sanitaires successifs. Que ce soit, le recensement des élèves positifs, des élèves cas contacts, informer les familles sur les périodes d'isolement à respecter, et faire respecter les nouvelles dispositions pour faire manger les demi-pensionnaires en toute sécurité, etc... Tout ceci a été une énorme surcharge de travail et a fatigué l'ensemble de l'équipe.

Dans un contexte où tous les personnels de l'établissement étaient également touchés par la pandémie, avec absences de professeurs et d'AED...une année particulièrement difficile.

En terme d'espace, l'équipe de vie scolaire est toujours à l'étroit dans un bureau trop petit pour accueillir à la fois personnels, élèves et visiteurs. Le département a connaissance de cette difficulté et a entamé les études de restructuration du collège. En attendant, nous avons pu profiter d'un poste informatique supplémentaire en B01 et d'une deuxième ligne téléphonique au bureau, ce qui nous a donné un peu de confort.

L'équipe de Vie scolaire a souhaité se réunir de façon hebdomadaire. Mais face à l'intensité du travail cette année, il ne nous a pas été possible de nous accorder du temps, si fréquemment. Ces moments d'échange sont pourtant indispensables pour harmoniser les pratiques, faire le point sur le fonctionnement du service, et redéfinir les objectifs et les moyens pour y parvenir.

Enfin, je tiens à saluer l'implication et le dévouement de tous les AED cette année, toujours en première ligne et investis dans leur missions. Ils ont tissé un lien de confiance essentiel avec les élèves et ont su s'adapter aux difficultés qui se présentaient tout au long de l'année. Je les remercie particulièrement pour leur travail.

Annexe 8

Motion déposée en CA du 28/06/2022 :

Demande de deux ETP supplémentaires d'AED au collège Monod pour la rentrée 2022/2023

Le poste d'AED à 0.25 n'ayant pas été reconduit pour la rentrée prochaine, nous n'avons plus que 6 ETP pour fonctionner à la rentrée. Cette dotation est toujours insuffisante et n'a jamais été aussi faible depuis **plus de 6 ans**. Il y a aujourd'hui 50 élèves de plus et des espaces plus compliqués (voire impossibles) à surveiller de par les nouvelles constructions, nous manquons donc de personnel.

L'année prochaine, le collège Gustave Monod va accueillir plus de 710 élèves pour seulement 6 postes d'AED, qui auront à gérer entre autres, le suivi et la sécurité de ces élèves. De plus, le public accueilli, dont 100 élèves de l'enseignement adapté et 26 élèves d'ULIS, demande énormément de présence et d'encadrement. Il nous paraît donc essentiel pour le bon fonctionnement de l'établissement d'obtenir un 7^{ème} et 8^{ème} poste d'AED au collège Monod.

D'autre part, depuis l'agrandissement du réfectoire et la création de toilettes supplémentaires (avec l'installation d'un algéco dans l'espace de la cour venant s'ajouter aux trois déjà installés en 2019 (salles de classe) cachés au fond derrière les bâtiments), les zones de surveillance s'étendent et se multiplient alors que les moyens humains, eux, n'augmentent pas !

Nous renouvelons donc notre besoin de personnes supplémentaires au sein de l'équipe de vie scolaire afin d'assurer un suivi efficace et pertinent, de pouvoir répartir convenablement les différents postes du service (permanence, portail, bureau, réfectoire, récréation, etc...) sans sacrifier l'attention portée aux élèves. Par conséquent, cet ETP permettrait de soulager l'accumulation de la fatigue dans l'équipe de vie scolaire, mais aussi d'être disponible pour les besoins particuliers des élèves de SEGPA et ULIS.

Ces postes participeraient à renforcer le sentiment de sécurité et d'écoute de ces jeunes adolescents, mais aussi la capacité de suivre efficacement les absences afin de prévenir tout décrochage, mal-être et situation de harcèlement.

Deux postes d'AED permettraient également de maintenir les activités proposées à la demi-pension, que nos élèves apprécient tout particulièrement (activités sportives, jeux de société, art manuel...) et de contribuer ainsi à l'amélioration du climat scolaire.

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'attribution pérenne de deux ETP AED supplémentaires au collège Gustave Monod.

Motion soutenue par l'ensemble des membres élus.